

LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS



Commune de Saint-Bômer-les-Forges

Juillet 2024



Mot du maire

Chers Bohamadiennes et Bohamadiens

Cette période estivale est arrivée mais le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle n'est pas ensoleillée avec cette météo qui danse d'un pied sur l'autre.

C'est aussi la période des examens pour nos étudiants et j'espère que la réussite était au rendez-vous et que les parents et famille se sentent moins stressés.

En ce qui concerne les travaux nous poursuivons !!

- L'adressage avec maintenant la pose des panneaux des rues ou routes.
- L'aménagement du cimetière va débuter en septembre si tout va bien... (les études sont longues).
- En ce qui concerne internet beaucoup de désagréments, Orange fait le nécessaire... enfin c'est ce qu'ils nous disent...

Voilà je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et tous.

A bientôt


LERALLU Didier





COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Principales dépenses de fonctionnement	Montants
Charges à caractère général Fournitures eau et électricité –fuel-assurances-maintenance-frais d’affranchissement et télécommunication- taxes foncières-entretien et réparation des terrains, des bâtiments, des voies et réseaux...	146 291
Charges de personnel	152 521
Indemnités Maire et adjoints	42 834
Emprunts (intérêts)	5 350
Subventions aux associations	9 322

Principales recettes de fonctionnement	Montants
 Impôts locaux	285 867
Dotations de l'Etat	220 650
Taxe sur les pylônes électriques	36 400
Revenu des propriétés (salle des fêtes, appartements, commerces)	60 808
Remboursement chauffage (locataires), location de vaisselle salle des fêtes...	9 340

BUDGET PRIMITIF 2024- LES INVESTISSEMENTS

En début d'année la commune a financé :

- La réfection annuelle de la voirie. Les chemins suivants ont été réalisés :

VC n°219 (entre le four à chaux et La Bunêche), CR n°3 Chemin d'exploitation « Le Four à Chaux », VC n°213 (entre la VC n°10 et « La Façonnière »), CR n°84 (Chemin d'exploitation «La Façonnière ») VC n°8 (entre la RD 56 et La Gare de St Bômer) , VC n°205 (entre RD n°962 et La Haute Auvraire » , caniveaux dans le bourg, VC n°208 « La Bourdonnière « (déformation du début +fin de chemin), CR n°58 « La Trucherie », Enduit VC n° 10 (entre RD N°260 « La Mancellière » et « La Nocherie », Lotissement « Les Acacias » (emploi partiel à l'émulsion),

- L'extension du bar-restaurant,
- Le remplacement de la porte de sortie de la boulangerie,
- La pose de 4 prises guirlandes sur luminaires,
- Le renouvellement de 4 horloges d'armoire d'Eclairage Public,
- Le remplacement de la chaudière de la salle des fêtes.



Le Conseil Municipal a prévu :

- Le changement de la chaudière de l'école,
- L'aménagement du parking et de l'accessibilité du cimetière,
- La réfection de la toiture du cabinet médical,
- L'extension de la salle des fêtes,
- L'aménagement d'un appartement 4, place de l'église (au dessus du bar-restaurant)
- La rénovation d'un appartement 5, impasse du Verger (étage),
- Le remplacement des luminaires aux Forges et rue de la Poste.

Organisme de recyclage de cheveux

Capillum, auquel Marion Leverrier adhère au Salon afin de limiter les déchets.



Au petit SALON recycle vos cheveux pour protéger les plantes et nettoyer les océans grâce à son adhésion à Capillum !

Et le tout, en version 100 % naturel et made in France.

Créée en 2019, CAPILLUM devient donc la première filière française de recyclage des cheveux. Pour ce faire, l'entreprise a mis en place un process de recyclage complet, du coiffeur partenaire, en passant par l'usine de retraitement et en allant jusqu'à la revalorisation du déchet en nouveau produit. Pour devenir partenaire, votre salon de coiffure doit souscrire à un abonnement annuel, CAPILLUM lui mettant à disposition un système de collecte bas carbone, avec un kit de recyclage individuel.

Grâce à de nombreuses recherches, CAPILLUM a pu transformer ces déchets capillaires dans deux secteurs différents : la dépollution des eaux et l'agriculture. En ce qui concerne la dépollution des eaux, chaque boudin de cheveux créé peut absorber jusqu'à huit fois son poids en hydrocarbures, outil particulièrement utile pendant les marées noires, dans les zones portuaires ou lors de catastrophes naturelles.

Pour le secteur de l'agriculture, une fois compressés et transformés, les cheveux deviennent un produit de paillage et de rétention d'eau. Ce procédé permet en effet, une économie d'arrosage et une protection contre les insectes parasites. Cette nouvelle alternative permet en outre, de remplacer le géotextile, un dérivé de l'industrie pétrochimique. A la fois disponible pour les particuliers en disques simples ou en larges bandes pour les collectivités et les grandes exploitations agricoles, ce paillage d'un nouveau type trouve d'autant plus son utilité dans un contexte de sécheresses à répétition.

QUI SOMMES-NOUS ?

Chaque année en France, c'est près de **4 000 tonnes** de cheveux qui partent à la poubelle des ordures ménagères. Une pratique pouvant être à l'origine de problématiques environnementales.

En 2019, Capillum a créé la première **filière de recyclage des cheveux** afin de les valoriser, pour en faire une ressource destinée à préserver l'environnement.

3 DOMAINES DE VALORISATION DES CHEVEUX



L'AGRICULTURE ET LE JARDIN

Dans le domaine agricole, le cheveu permet de préserver les sols et limiter la consommation d'eau. Véritable alternative aux produits plastiques, il sera l'allié idéal d'une agriculture responsable et biologique.



LA DÉPOLLUTION DES EAUX ET DES SOLS

Le cheveu est capable d'absorber naturellement jusqu'à 8 fois son poids en hydrocarbures. Cette caractéristique lui permet ainsi de nettoyer les eaux des zones portuaires, des océans mais aussi les sols des sites pollués.



LA RECHERCHE MÉDICALE

Le cheveu est composé à 95% de kératine. De nombreux travaux en laboratoire ont permis à Capillum de pouvoir extraire cette kératine. Nous participons ainsi à la recherche médicale dans le but d'améliorer les soins de la peau.

Notre paillage est un exemple de valorisation du cheveu dans le domaine de L'AGRICULTURE ET DU JARDIN :



Alors qu'ils soient gras, fourchus, ternes, bruns, blonds, cassants ou pas, n'attendez plus et faites de vos cheveux un superpouvoir !

Le Relais de St Bômer

Le restaurant de Saint Bômer a ouvert le samedi 2 mars, après l'incendie de janvier 2023. Les clients y ont trouvé un nouveau restaurant avec un agrandissement permis grâce au rachat de la maison voisine par la commune. Une nouvelle décoration créée par le restaurateur a transformé les locaux. Depuis les jeux du loto et un poste de PMU ont ouvert. Bon courage à Jessy et à son équipe.



RETROUVAILLES des anciens Préal



Le 10 avril, les anciens ouvriers de la fromagerie Préal de Saint Bômer se sont retrouvés à l'auberge de la Nocherie.

Cette rencontre était organisée par Pierre Villeneuve, ancien directeur, et Monique Margerie, ancienne secrétaire.

44 anciens ouvriers se sont retrouvés autour d'une bonne table, venus de 7 départements, quelques-uns à plus de 500 kms.

Des retrouvailles qui ont fait revivre à tous une période d'intenses activités au village des Forges.

Quelques photos anciennes de la fromagerie, collectées par l'association « St Bômer d'hier à demain » ont permis de retrouver des têtes disparues.



Le bois des Bébés



Samedi 13 avril, la municipalité de Saint-Bômer avait convié les parents des enfants nés en 2023.

Des 6 enfants nés l'année dernière, 4 d'entre eux (Maëlle, Augustin, Owen et Charlotte) s'étaient déplacés avec leurs parents, entourés de 4 conseillers et de Didier Lerallu, Maire, pour planter un pommier.

LIOT Marceau né le 8 janvier
HÉRON Maëlie née le 26 juillet
DEMAINE Augustin né le 23 août
FILY Mila née 29 septembre
GOSSÉLIN Owen né le 29 octobre
VINZIA Charlotte née le 19 novembre



Le repas des aînés



Organisé par la municipalité et l'association Familles rurales, le repas annuel a réuni 117 anciens à la salle des fêtes le 14 avril, celui-ci préparé par Jessy, le restaurateur du Relais de St Bômer.

La doyenne, Madeleine Brière, 93 ans, suivie de près par André Ledemé, 90 ans.

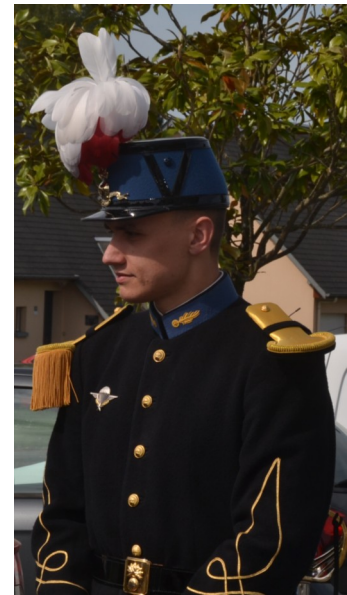
Tous les deux ont reçu, une plante fleurie, offert par la commune.



Cérémonie du 8 mai

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai 1945, qui a eu lieu dimanche 12 mai, un drapeau a été remis aux Anciens Combattants.

Dimanche 12 mai, la commémoration du 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a eu lieu en présence de Chantal Jourdan, Députée, Catherine Meunier, Conseillère Régionale et Départementale, Mme et Mr Martin, Président Départemental de l'Union Nationale des Combattants, Marcel Brionne Président local des Anciens Combattants, Didier Lerallu, Maire, quelques conseillers et de nombreux porte-drapeaux des communes voisines ainsi qu'un militaire Saint Cyrien, domicilié dans la commune.



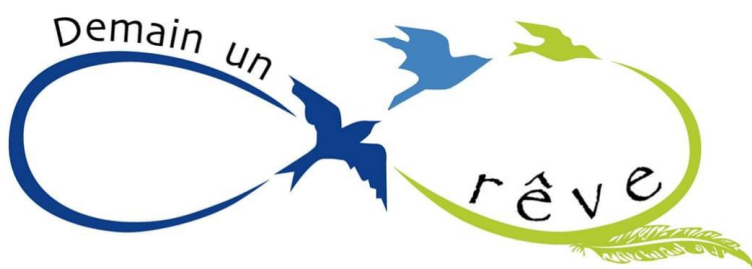
Yohan BREHMER, Saint Cyrien





Cette cérémonie a été l'occasion de remettre un nouveau drapeau aux Anciens Combattants, offert par la municipalité. Après le traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts et la lecture des messages du Ministre des armées et de l'UNC, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.





Samedi 25 mai, le tournoi de pétanque organisé au profit de l'association Demain un rêve, a réuni 32 équipes au stade. Les organisateurs sont ravis. L'après-midi a été très réussi et l'ambiance sympathique. Ils se sont démenés pour que tous les participants se sentent bien accueillis et reçoivent des lots qui leur plaisent. Un dévouement qui a eu un double effet : Un évènement inoubliable avec un bénéfice conséquent et une autre belle surprise : la réception de dons très importants. Des avoirs qui prouvent la confiance que génère cette association et qui récompensent l'effort des bénévoles.

« L'association va faire bon usage de cet argent, s'exclame un membre. Et pour suivre les projets de l'association, je vous invite à nous suivre sur la page Facebook »association Demain un rêve ».

Le but de cette association est de réaliser les rêves de personnes en situation de handicap en récoltant des fonds.



Fête communale





*Maël vous présente son petit frère
Matéo*

Au **Clos des Forges**, le **29 juin**, tout le quartier se préparait à faire la fête chez Marie-Jo et Michel !

Malgré le temps incertain, le barbecue a été allumé et un abri a vite été construit pour protéger la cuisson des frites.

A l'heure dite, tout le monde était là ! Nous avons accueilli un nouvel habitant : **Matéo** arrivé avec le printemps.

Apéro ensoleillé, saucisses, côtes de bœuf, frites etc... et en fin de soirée le riz au lait caramélisé à la palette !

Tard le soir pour les uns et tôt le matin pour les autres, tous ont dit en partant : « Super bien ! merci, bonnes vacances et à l'année prochaine ! »

REPAS DES VOISINS « VILLAGE FLEURI » DU 29 JUIN



C'est avec un grand plaisir que les voisins du lotissement se sont retrouvés pour leur apéro dînatoire annuel. La bonne humeur était au rendez-vous malgré le temps frais et humide.

Merci à Eric et Murielle pour leur accueil.



Association Parents d'Elèves Lonlay/St-Bômer

Les actions menées ce semestre ont tournées autour du projet « **des Jeux Olympiques** » des 2 écoles :

Le déjeuner aux tripes le dimanche 24 mars à la salle des fêtes de St Bomer. Environ 120 repas ont été servis.



La fête de l'école le 28 juin à la salle polyvalente de Lonlay. L'APE a préparé l'après show après un barbecue et des desserts faits par les parents. Env. 300 repas ont été vendus à cette occasion, repas pris dehors sous une douce chaleur d'été jusque tard dans la nuit tout en profitant du château gonflable et de la nouvelle aire de loisirs et sportive.

Nous remercions tous les parents pour leur participation financière à ces actions et rappelons que tous les fonds récoltés financent :

les sorties spectacle ou cinéma ou théâtre tout au long de l'année

l'achat de matériel (ex : livres, sport)

les sorties de fin d'année en bus des enfants de l'école (ex 2024 : en lien avec le sport : équitation au Haras du Pin, canoë-kayak en Suisse Normande pour les CM1 et CM2)

Chaque contribution financière de l'APE permet de réduire la participation des familles sur les sorties organisées par les enseignants et soutenir les projets des écoles.

Dès la rentrée de septembre, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles (pique-nique de rentrée mi-septembre).

Venez nous rejoindre et suivez-nous sur <https://www.facebook.com/apelonlaystbomer> pour l'actualité des écoles et des idées de sorties famille pendant l'été.

A très bientôt sur nos manifestations ! Le Bureau (Nicholas, Florent, Stéphanie, Aurore, Isabelle, Emeline)



École de Lonlay l'Abbaye



Le 4 avril et le 17 mai, les élèves des 3 classes ont assisté aux spectacles « Stella Maris » (étoile de mer) à Passais et « Kabatee » (musique) à Flers.

Sorties scolaires

Les élèves de MS-GS et GS-CP se sont rendus au haras du pin le 30 mai. Les élèves de PS ont été au centre equestre de Passais Villages le 11 juin. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à faire du poney !



Projet Passerelle
Les enfants de la MAM de Lonlay sont revenus passer une matinée à l'école le 18 juin en vue de préparer leur toute première rentrée des classes en septembre.



Projet « Jeux olympiques » 2023-2024



Le 4 juin, tous les élèves du RPI ont participé à des olympiades.



Les classes de la TPS au CM2 étaient mélangés en 12 groupes-couleurs. Ils se sont affrontés toute la matinée au saut de haies, en relais, au tir au but, en lancer/ basket, en hockey sur gazon et au jeu du bérêt. A la fin, les équipes gagnantes ont du être départagées par une course de relais-échasses.

Au final, l'équipe jaune a gagné la médaille d'or, l'équipe rose a gagné la médaille d'argent, l'équipe noire, la médaille de bronze.

Pour finir, tous les élèves ont chanté la marseillaise devant le podium avant de s'installer pour un pique-nique bien mérité !

La fête de l'école a eu lieu le vendredi 28 juin. Les élèves ont fait un spectacle sur le thème du sport et des jeux olympiques.

Nous remercions tous nos partenaires pour l'organisation des ces événements : Mairie, CDC, APE, parents bénévoles, service civique, ATSEM.



Folklore

Lundi 8 juillet organisé par le Trou Normand, le public a pu profiter des prestations des troupes tchèques et martiniquaises du festival international de Folklore venus présenter une partie de leur programme. Un public conquis qui a été mis à contribution notamment par la Martinique avec des danses très dynamiques.





yoga

Depuis bientôt un an, Mylène retrouve chaque jeudi soir ses élèves dans la salle de judo de Saint-Bômer pour partager le yoga et ses bienfaits. Ouverts à tous et toutes, ces cours se déroulent dans une ambiance chaleureuse où chacun peut progresser à son rythme. Que vous soyez débutant-e ou expérimenté-e, rejoignez Mylène et ses élèves pour des séances de détente et de bien-être.



Reprise des cours le 5 septembre à 18 h 30 (cours d'essai offert).
Nombre de places limité-inscription obligatoire au 06.59.38.16.18



Date à retenir

Association du patrimoine

le dimanche 17 novembre à 15 h concert de la chorale « Buais nos air »



Les élèves de l'école de musique de Saint Bômer ont eu l'opportunité de jouer sur la scène de Dompierre pour la fête de la Saint Jean.

Les répétitions en vu du concert ont rythmé les cours, de beaux retours de cette belle journée par le président du comité des fêtes de Dompierre et toutes les personnes présentes. Une expérience enrichissante pour les élèves qui ont su donner le meilleur d'eux-même !

Contact :

Chant individuel/ou choral : 06.37.87.59.68

Batterie : 06.70.82.61.23

Guitare : 06.79.31.56.74



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION ADMR DE SAINT BOMER LES FORGES

L'assemblée générale de l'ADMR de St Bômer s'est déroulée le lundi 10 juin 2024 en présence d'une trentaine de personnes : élus, adhérents de l'association et non adhérents, membres bénévoles, et salariés de l'association.

Le président, Roland Desdoits, a présenté les résultats de l'année 2023 représentant un total de plus de 16000H soit une augmentation de 13% par rapport à l'année précédente, 83% de l'activité concernant l'aide aux personnes âgées.

Malgré ces bons résultats, le bilan financier affiche un déficit de 7501€ qui s'explique notamment par une tarification insuffisante des financeurs qui n'ont pas totalement pris en compte l'augmentation des salaires suite à l'avenant 43. L'autre principale raison vient des heures non effectuées en raison d'un manque de personnel.

Le président rappelle que le nombre de salariées au 31/12/2023 était de 16 (soit 10,39 en équivalent temps plein) et informe que la situation à ce jour s'est améliorée suite à l'embauche récente de nouvelles salariées, ce qui devrait pouvoir permettre de répondre favorablement aux nouvelles demandes.

Le président rappelle que des séances de yoga ont été proposées au cours du 1er semestre 2023 et que 12 personnes en ont bénéficié pour un prix modique puisque 5€ les 12 séances.

L'assemblée est informée qu'une démarche QVT " qualité de vie au travail" est en cours. Un groupe de travail a été constitué et plusieurs idées en sont ressorties, notamment celle de proposer aux clients de mettre à disposition des salariées des balaies essoreurs (leur évitant de se plier de nombreuses fois dans la journée pour essorer la serpillère). Une autre proposition a été faite : celle d'organiser au moins une fois par an un moment de convivialité entre salariés et bénévoles de l'association afin de mieux se connaître. Un repas partagé a déjà eu lieu et a fait l'unanimité : l'expérience sera donc renouvelée.

Après les votes, boissons et gâteaux ont été offerts aux personnes présentes.

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE SAINT BOMER LES FORGES

Mairie 61700 SAINT BOMER LES FORGES

Tél : 02 33 37 17 77 Fax : 02.33.37.17.77

www.admr61.fr adm.stbomer@fede61.admr.org

Siret : 78097401000016 APE : 8810A Agrément qualité n° SAP780974010

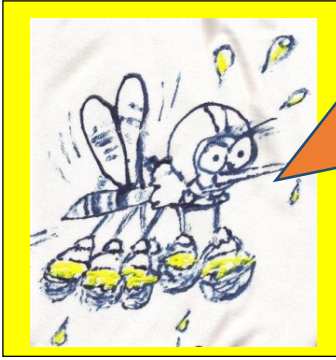
SERVICES ET SOINS
Seniors

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

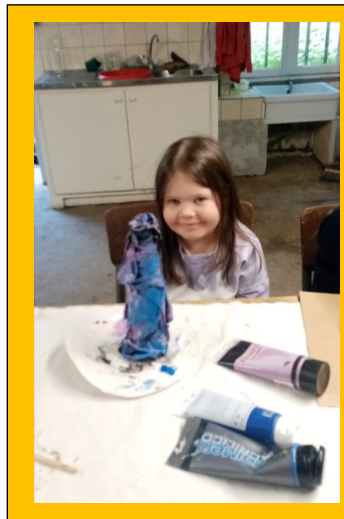
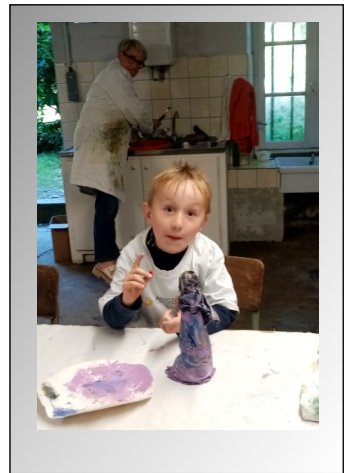
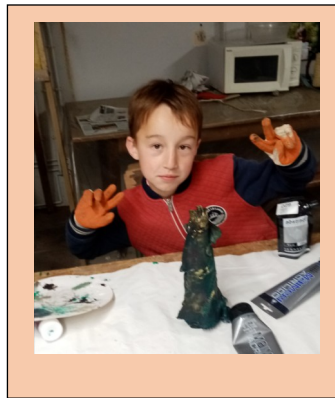
PARENTALITÉ
Enfance

ENTRETIEN DE LA
Maison



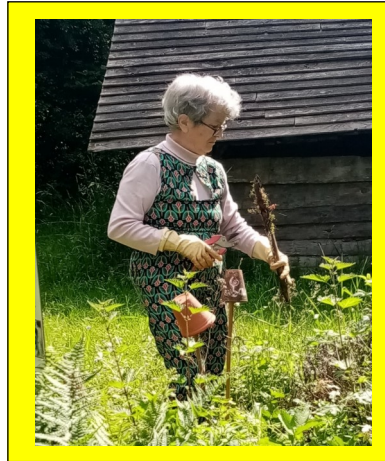


Nelly a animé un atelier nature avec 9 enfants de 5 à 9 ans. Elle leur a transmis une technique utilisée dans ses sculptures basée sur la récupération (bouteille en verre, chiffons, sable, argile).





**Le 23 mai 2024 les faux bourdons et les abeilles ouvrières étaient là !
Liliane, Marie Pierre, Jocelyne, Josiane, Gilbert, Dominique, Jean Claude, Antoine et Jacqueline, Viviane, Anne Marie et les autres...**



Bien mérité ce partage dans la ruche !!



Le 15 mai, Gérard Corvée, Christian Le Roger de l'association des abeilles des bocages sont venu chez Michel Le Duc pour partager leurs savoirs avec des enfants de l'atelier nature de Saint Bômer les Forges.



L'abeille noire fait partie des races les plus anciennes depuis des milliers d'années. C'est la plus prisée pour ses qualités de butineuses, sa résistance, son adaptabilité, sa douceur.

OUTRE LES Produits issus de la ruche, sachez que le **venin d'abeilles possède des vertus utilisées pour l'arthrose depuis l'antiquité !**

Hervé Morin président de la région a enclenché un plan de préservation des races agricoles normandes en difficulté à petits effectifs !

J'ai oublié de vous dire, dans les premières heures du lever du soleil écoutez le chœur de l'aube !

Le troglodyte est l'oiseau le plus volage .Chaque œuf a un père différent !

L'alouette des champs et le bruant jaune sont le signe d'un espace sans haies et avec pesticides.

Il est revenu le 25 mai, nous enchanter !

Notre ami Etienne !





Le 27 mars et le 25 mai 2024, deux ateliers :
1) animation avec Morvan Delbroize du parc Normandie autour des pelotes de rejection (ce sont des boules rejetées par le bec des oiseaux rapaces diurnes ou nocturnes qui permettent d'étudier leur proies).
2) atelier jardinage avec Jean Claude, Marie Pierre et Dominique



Va falloir que je fasse découvrir cela à mes p'tits enfants !

Préparation de bombes à graines avec argile et graines de fleurs mellifères (qui attirent les abeilles)



Selon l'idée de Dominique avons écouté la sève avec un verre à pied !



As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer

Assemblée Générale du 23 février 2024

Bilan financier 2023

Recettes : adhésions 165 € - dons 160 € - concert 432 €

Dépenses : assurance 96 € - concert 150 €

AVOIR au 1er janvier 2024 : 3 031 €



Au cours de cette réunion, le montant de l'adhésion 2024 a été maintenu à 5 €.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre

Une soirée théâtre a été organisée le samedi soir 9 mars dernier à la Salle des fêtes de St Bômer avec la troupe « Les Jacques » de Tinchebray.

Un nouveau concert sera prévu en fin d'année
Eglise de st Bômer.

BULLETIN D'ADHESION à l'as. « SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE ST BOMER »

NOM :

Prénom :

Adresse :

Désire adhérer à l'Association « Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer » et verse la somme de
5 € pour ma cotisation annuelle 2024.

Association KARATE TAI CHI DE SAINT BOMER

Assemblée générale le 4 septembre 2024 à 20 h 30

Salle culturelle

Important pour les cours enfants

Reprise des cours

Lundi 9 septembre Tai chi

Mardi 10 septembre KIKO et Karaté

95 € l'année

Nouveau cette année

Cours self défense

Suivant le nombre de participants (Mini 6 personnes)



Contacts :

Dominique Jouin : 06.71.23.15.68

Béatrice Guérin : 06.65.31.22.73

A retenir :

Repas dansant le 18 janvier 2025



Le Club des Loisirs et de l'Amitié

Assemblée Générale du 25 janvier 2024: le nombre d'adhérents est de : 129 adhésions à 19 €. Le Conseil d'Administration reste inchangé, tous ont été réélus à l'unanimité.

6 Mai: A.G. Départementale à Bagnoles suivie d'un repas et spectacle.



22 mai : notre club de St Bômer organise une sortie d'une journée ; Départ 8 h 30 en covoiturage avec 47 personnes présentes, visite de la ferme au Manoir de Durcet, ensuite direction La Michaudière : visite, repas et spectacle et enfin le retour vers St Bômer vers 18 h « Une belle réussite et grande satisfaction pour notre club !! »



4 juin : journée cantonale de la forme à la Nocherie : après une marche : 179 convives dont 53 de St Bômer ont pu apprécier le repas de Patrice et Maryline.



Les vacances approchent : Profitez de cette pause de l'été...avant de découvrir le programme du 2^{ème} semestre

La rentrée est prévue le jeudi 5 septembre, avec la collation et les anniversaires ,

Le mercredi 18 septembre, c'est la journée de l'AMITIE à Domfront : 24 €

Vous êtes tous invités !! , non adhérents 25,50 €

Le jeudi 26 septembre c'est la Marche Cantonale à Domfront : 20 €

Le lundi 7 octobre : concours de belote à la salle des fêtes de St Bômer

Le vendredi 18 octobre : spectacle FANTASTIQUE revue CABARET à Condé-sur-Noireau 27 € : de chants, ballets et paillettes, du rire et de bonne humeur

Spectacle au forum de Flers xxx € « L'ARMENIE » en attente de documentation !!



Le repas de Noël est prévu le jeudi 12 décembre

Ne pas oublier les voyages organisés par le département : tous les adhérents ont la possibilité de s'y inscrire !! Fin juin nous avons le voyage ANCV dans le jura d'une semaine (hélas complet très rapidement).

L'atelier « travaux manuels » qui, tous les mardis AM à 14H 30 salle des Bohamadiens, se retrouve pour tricoter, faire du crochet...fabriquer des couvertures de laine..mais aussi discuter, passer du temps ensemble...La saison s'est terminée autour d'un repas « Au Relais de St Bômer »

Les activités marche, pétanque, jeux de cartes et de société, le jeudi tous les 15 jours (semaines paires) salle des Bohamadiens... et les répétitions de chorale tous les mardis de 10 H à 12 H à Domfront.

Venez rejoindre notre association, il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié.



Entente Sportive Lonlay-St Bômer

Bilan de la Saison 2023-2024

Nous avons terminé la Saison 2023-2024 avec nos quatre équipes de Jeunes : U9, U11, U13 et U15 en entente avec Domfront.



Les U9 ont continué à participer aux Plateaux : deux Plateaux Futsal à Juvigny puis les Plateaux sur herbe à Flers, Tinchebray, La Lande Patry, Passais, Céaucé, Domfront, Juvigny et St Bômer. Ils ont participé à la Journée Nationale des Débutants (JND) à Argentan le Samedi 8 Juin 2024.

Les U11, eux aussi ont continué les Plateaux : un Plateau Futsal à Céaucé puis les Plateaux sur herbe à raison de deux Plateaux par site : La Lande Patry, Céaucé, St Bômer, La Selle La Forge, Messei. Ils ont aussi participé au Challenge C où ils ont fait un très beau parcours finissant 3ème aux classements des sélections sur 30, seuls les 12 premiers étaient qualifiés pour la Finale Départementale qui s'est déroulée le Samedi 25 Mai 2024 à Domfront et ils terminent 12ème.



Les U13 ont poursuivi la seconde Phase en Niveau 3; ce fut parfois compliqué car l'équipe n'était pas toujours au complet-. Ils ont aussi participé au Challenge C où ils ont fait un beau parcours lors des sélections ils ont terminé 7ème sur 22; seuls les 12 premiers étaient qualifiés pour la Finale Départementale qui s'est jouée le samedi 25 Mai 2024 à Domfront et ils terminent 11ème .

Les U15, pour qui nous avons fait une entente avec Domfront pour la deuxième phase, ont découvert le Foot à onze et le grand terrain (comme les seniors). Les Jeunes se sont découverts et ont progressés. Ils terminent 8ème sur 10. Globalement, le ressenti de cette entente est positif et ça a surtout permis à tous de jouer.

Lors de notre journée Découverte, le Mercredi 19 Juin 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Brigitte LEFRANCOIS, membre de la Commission Foot Animation du District de l'Orne qui est venue avec son "Caddy Car" rempli de matériel et de jeux. Malheureusement la météo n'était pas rendez-vous et ce fut quelque peu mitigé.

Merci à Brigitte.



Les perspectives pour la Saison 2024-2025 :

En Septembre, nous souhaitons repartir avec des U9 (Filles et Garçons nés en 2018, 2017, 2016), des U11 (Filles et Garçons nés en 2015, 2014 et 2013 pour les Filles) et des U13 (Filles et Garçons nés en 2013, 2012 et 2011 pour les Filles).

Nous recherchons des joueuses ou joueurs nés entre 2012 et 2018 et également des personnes susceptibles d'être disponibles pour aider à l'encadrement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président au 02 33 38 76 19

ou la secrétaire au 06 70 63 17 32.

Amicalement Foot

Le Bureau



BOHAMADANSE

Danses latines, standards et en ligne,
Il y en a pour tous les goûts le jeudi soir à St Bômer. Reprise de notre activité **le jeudi 12 septembre 2024 à 20 heures** à la salle des fêtes de St Bômer.

Venez nous rejoindre avec votre cavalier ou cavalière.
Deux séances de découverte vous seront offertes.

Horaires: 20h à 20h45 débutants
20h45 à 21h10 danses en ligne pour les deux groupes
21h10 22h deuxième groupe

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Renseignements au : 02 33 37 25 54 ou 06 19 88 63 38

Le président : *Georges Gigan*



Subventions 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les subventions suivantes :

Section locale des anciens combattants	300 €
Club des loisirs et de l'amitié	150 €
ES Lonlay-St Bômer	950 €
SBS KARATE TAI-CHI	817 €
Mme GUERIN Béatrice avait quitté la salle des délibérations au moment du vote	
Gymnastique volontaire	513 €
Mme GUERIN Béatrice avait quitté la salle des délibérations au moment du vote	
Comité des fêtes	3 500 €
Mme Perret et M. Louvel avaient quitté la salle des délibérations au moment du vote	
Bohamadanse	50 €
As. les chemins de terre	300 €
As. Demain un rêve	100 €
ADMR de St Bômer les Forges	800 €
APE Lonlay -St Bômer	200 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de LONLAY	250 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de DOMFRONT	250 €
As. Nationale du Syndrome X fragile	100 €
Solidarité Bocage-Flers	100 €

Les crédits nécessaires seront votés lors de l'établissement du budget primitif 2024 (article 65748 en fonctionnement-dépenses).

Les membres du Conseil Municipal souhaitent informer les associations que les demandes de subventions seront dorénavant acceptées suivant la situation financière de l'association. En effet, certaines associations dégagent un solde très excédentaire.

Saint Bomer les Forges d'Hier à Demain

Le jour de la fête communale l'association a présenté une exposition sur le thème « **les commerces disparus** ». Une grande partie était consacrée à la fromagerie de la Mésangerie, aux Forges.

Des documents et des photos inédites et une collection d'étiquettes de fromage ont ravis le public.

Une collection d'objets consacrée au lait et ses dérivés (beurre, crème) était exposée, ainsi que différents objets publicitaires, prêtés par des Bohamadiens.

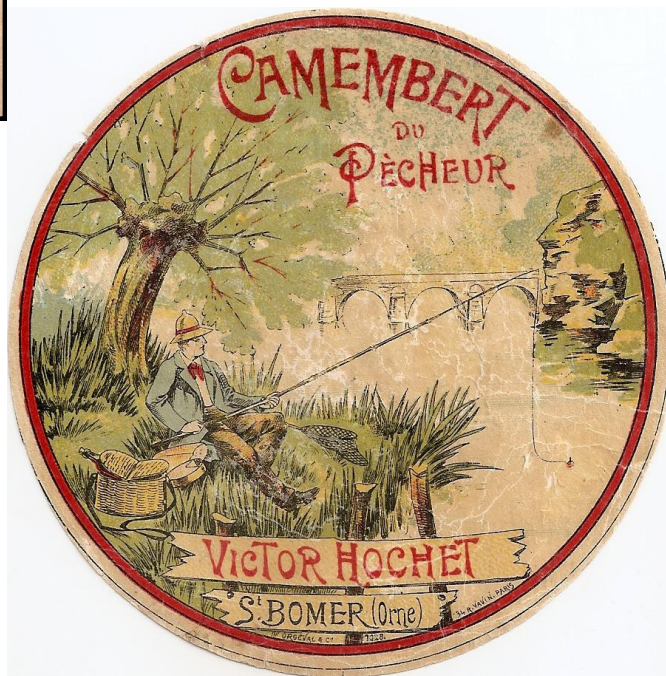
Une autre partie de l'exposition était consacrées aux autres commerces avec des factures et des commentaires sur ces commerces.

Le public est venu nombreux, le lundi matin l'exposition a été présentée à trois classes des écoles, cela faisait un complément à une sortie scolaire dans une ferme de St Bômer.

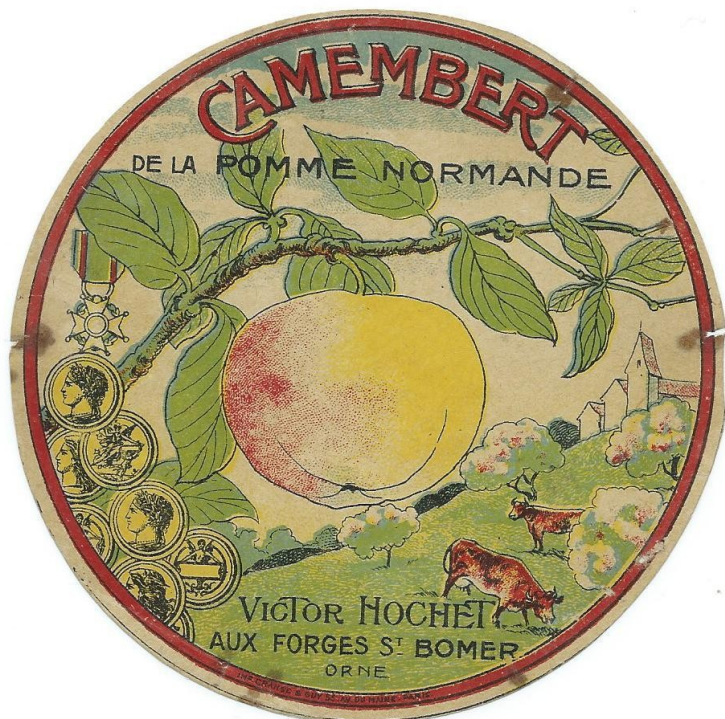


En tête de facture de Victor Hochet

*Étiquette de fromage « le Pêcheur »
En 1900, Victor Hochet avait déposé la
marque en concurrence à son beau frère
fromager à Champsecret qui avait
la marque « le Chasseur »*



*Étiquette, « La Pomme ». Ici au nom
de Hochet, cette étiquette existera au
nom des différents propriétaires de la
fromagerie.*





*Le président, fait le professeur de
laiterie, devant le matériel
consacré au lait*

*Souvenirs
Souvenirs!!!*



*La boutique de mon arrière
grand-père!!!*



Gym Volontaire



Et encore une saison de passée !

Nous avons terminé notre saison 100% Zumba avec Angela à qui nous souhaitons un bon voyage et un nouveau départ en Nouvelle-Zélande auprès de sa famille. Un petit pot de l'amitié a été fort apprécié, nous lui avons remis un panier gourmand avec les bons produits de la Biscuiterie de l'Abbaye 😊



Pour notre tout dernier cours nous avons comme à l'accoutumer fait notre petite marche. Cette année 6 kms au compteur 😊 nous avons pris certains chemins comment dire 🤔 Très humide ! Et nous réservant quelques surprises 😊



Je crois pouvoir dire sans me tromper que chacune d'entre nous a mis ses baskets en machine 😊
Ça aura pimenté notre sortie et déclenché de grands sourires

... / ...

Quelques illustrations...



La reprise des cours sera le

Mardi 10 Septembre – 20h00

À la Salle des Fêtes de St Bômer

Nouveau
Venez essayer!

1 H 00

Nouveau Professeur

Convivialité

Démo

Le Mardi 10/09
Le Mardi 17/09

2
Séances
découvertes
Offertes

Chaque mardi sera différent ! Parfois 30 mn Cardio / 30 mn renfo

Parfois 1 heure Cardio Parfois Abdo / renfo
Parfois en extérieur petit circuit

90€ l'Année
Soit 3,20 € le cours !

Bref programme diversifié et accessible à tous

Les membres se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

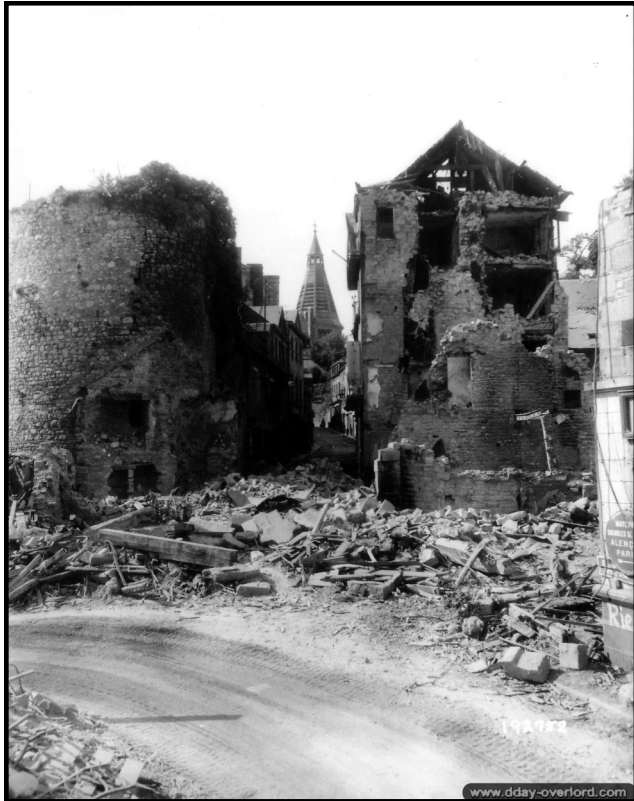
Renseignements compl. au 06.64.03.60.20.

La Présidente ,
Béatrice GENISSEL

Il y a 80 ans le JOUR-J

Le 2 juin, le débarquement est imminent, 24 bombardiers ciblent la gare de Domfront. Plusieurs raids ont lieu les jours suivants.

Les habitants de la ville sont évacués, les premiers arrivent à Saint Bômer dès le 2 juin, se sera à partir du 6 que le plus grand nombre sont accueillis.



Le 2 juin bombardements sur la Gare de Domfront par des Douglas Havoc A 20-G

Le grand carrefour bombardé le 14 juin

Par des rapports de la mairie nous avons le détail des réfugiés venus des communes de Domfront, la Haute Chapelle, la Ferté-Macé et de Flers.

Du 2 au 14 juin, 113 personnes de Domfront trouvent refuge à St Bômer, et 97 personnes sont enregistrées de Flers le 11 juin.

L'hôpital de Flers est déménagé, une partie des malades sont hébergés à Pont Ramon la plus grande partie arrive à la Bérardière chez Mr et Mme Roulleaux-Dugage. Y sont hébergés, une cinquantaine de blessés plus une maternité et le personnel.

Dans le rapport des personnes réfugiées au total plus de 300 personnes y seront inscrites.

Dans la nuit du 6 au 7 juin à 3 heures du matin, les Forges sont bombardés. 4 bombes explosives tombent près du carrefour sans faire de victimes, un grand immeuble est détruit avec ses écuries, une dizaine de maisons sont très détériorées, plusieurs sont inhabitables.

Au total c'est 19 habitants ou propriétaires qui sont victimes du bombardement.

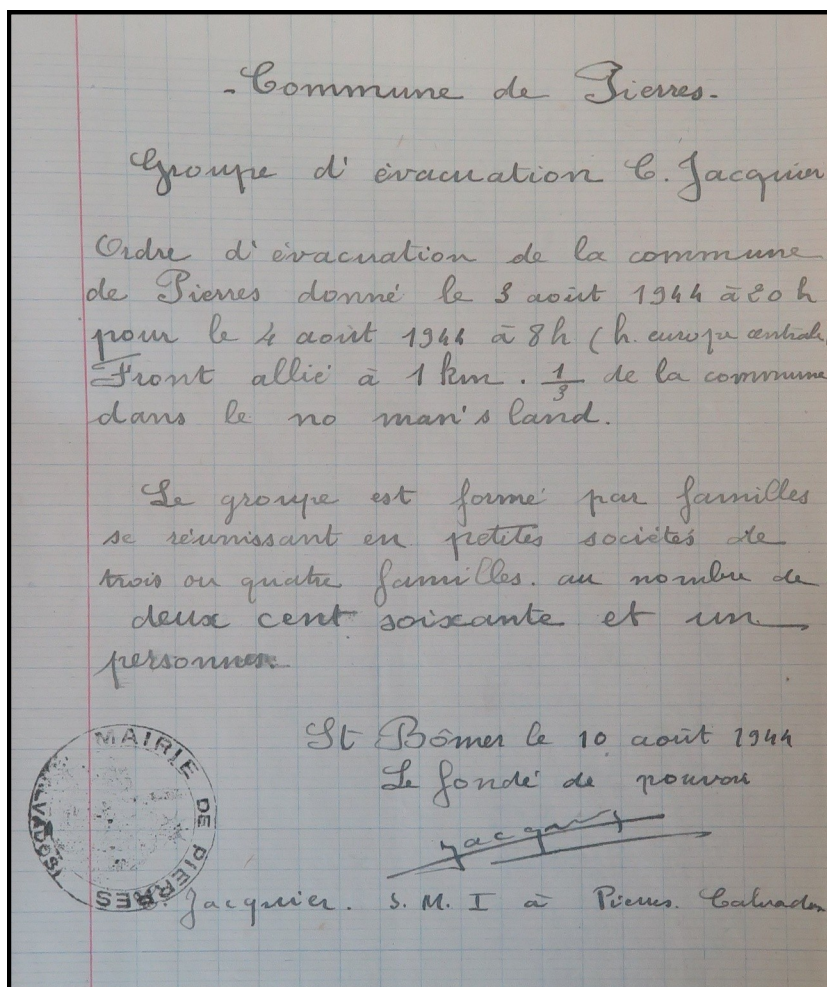
Au total, c'est une vingtaine de bombes qui sont tombées sur le territoire de la commune sans faire de dégâts matériels .

Début Août une nouvelle vague de réfugiés Arrive de la commune de Pierres, près de Vassy

La commune de Pierres (14) est évacuée le 3 août devant les combats. 261 personnes arrivent à St Bômer elles sont regroupées par familles en 11 groupes qui sont repartis dans les villages, pour exemple un groupe de 23 personnes est hébergé chez Mr Roussel à l'Aumondière.

Lors de la libération de St Bômer, le 15 août un obus tombe sur une cave à la Hamardière où des réfugiés sont présents.
Il y aura cinq victimes.

D'autres victimes sont à déplorer par les bombardements mais aussi par des faits de guerre (fusillés ou abattus par les soldats allemands).



Liste des décès juillet et août 1945

NOM	PRENOM	date naissance	lieu naissance	date deces	lieu deces	domicile
deces à hopital de Flers transféré à la Bérardière						
HOULETTE	Jeanne	44 ans		20/06/1944	La Bérardière	Condé /noireau 14
ONFRAY	Marie	57 ans		11/07/1944	La Bérardière	Cahagnes 14
GOULEY	Ester	01/01/1869	Sevon 14	16/07/1944	La Bérardière	
NEDELEC	Claude Marie	10/04/1903	Guipavas 29	12/08/1944	Le Calvaire	Flers
Victimes civiles à St Bômer						
BLAIS	Gaston	18/12/1912	Larchamp	11/08/1944	Vaugeois	Lonlay l'abbaye
GACON	Claudius	28/11/1907	St martin d'estreaux	15/08/1944	la Hamardière	Beauchene
ROYON	Jacques	12/01/1927	Paris	15/08/1944	la Hamardière	
PRUNIER	Thérèse	27/11/1921	Yvrandes	15/08/1944	la Hamardière	
SURVILLE	André	14/06/1923	Beauchéne	15/08/1944	la Hamardière	
DUMESNIL	Prudent Prosper	12/02/1865	St Bômer	15/08/1944	la Hamardière	Larchamp
TAROT	Louis	16/09/1903	Domfront	15/08/1944	le Petit mesnil	
LETELLIER	Albert victor	31/05/1919	St Bômer	15/08/1944	le Petit mesnil	
MESENGE	Alexis	01/02/1878	St Bômer	15/08/1944	la Maillardière	St Bômer
BULOT Vve Desvoies	Germaine	16/06/1901	St Clair de halouze	15/08/1944	la Ricoulière	St Bômer
inscrits sur le monument						
LETELLIER	Albert victor	31/05/1919	St Bômer	15/08/1944	le Petit mesnil	
MESENGE	Alexis	01/02/1878	St Bômer	15/08/1944	la Maillardière	St Bômer
BULOT Vve Desvoies	Germaine	16/06/1901	St Clair de halouze	15/08/1944	la Ricoulière	St Bômer
BLAIS	Gaston	18/12/1912	Larchamp	11/08/1944	Vaugeois	Lonlay l'abbaye

D-Day 80 ans

Il y a 80 ans, le 16 aout au matin, la commune était libérée de l'occupation allemande.

Le 14 aout, les troupes allemandes venant de Mortain arrivent à St Bômer par Domfront (route de L'Hermitage et Gr 22) et Lonlay (route du Mesnil), à la VII éme armée s'ajoute les restes de la 2éme SS. Panzerdivision « Das Reich » qui était remontée du sud de la France par la route le 12 juin en passant déjà par Domfront , cette division est celle qui a fait le massacre de Oradour.

Ces troupes empruntent les chemins et les petites routes pour éviter l'aviation. Les soldats se réfugient dans les fermes en évacuant les occupants, fermiers et réfugiés, qui vont se mettre à l'abri dans les taillis et chemins creux.

L'état major allemand s'installe dans la château de la Mégraire, pour le protéger de l'aviation alliée une batterie de DCA est postée dans les champs de la Verdière. Pendant deux jours les tirs d'artillerie et les bombardements font rage. Il y a des morts côté allemand et alliés, à l'entrée du chemin de la Brionnière trois camions sont mitraillés par les avions. Des civils sont tués cinq réfugiés à la Hamardière, au Grand Mesnil des civils sortent d'une tranchée pour aller au ravitaillement, un est tué sur le coup, un autre reçoit une balle qui lui entaille le ventre, ses jours ne seront pas en danger malgré sa grande frayeur de voir ses intestins sortir !!!

Le 15 aout, les américains ont libéré une partie de St Bômer, ils sont bloqués vers le Hutrel , par les allemands qui ont installé une batterie d'artillerie a la Hamardière et font un tir de barrage pour permettre l'évacuation de leurs troupes. Dans cet échange de tirs un obus traverse le clocher et tombe dans l'église, l'aviation bombarde, des bombes tombent autour de la Mégraire, à la Thélinière il en tombe une sur un véhicule de troupe allemand, il y a des morts et des blessés.

Le 16 aout à 6h du matin, il n'y a plus d'allemands, ils ont pris la direction de Chambois ou un grand nombre y laisseront leur vie.

Les alliés les suivent.

Un soldat allemand est resté, il est posté derrière le grand calvaire et tire sur les soldats qui arrivent au chemin de la Brionnière, il fait plusieurs morts.

Un soldat américain, qui a perdu son frère au débarquement le contourne et l'abat.



Photo prise le 15 aout 1944, au carrefour du Hutrel.

Les soldats américains de la *B Company, 120 th Infantry de la 30 th division*, sont accrochés avec les soldats allemands de la *Panzejäger-Abteilung 184*

A leur départ, les allemands ont posé des mines sur les routes et chemins, elles feront des morts, une jeep saute près du grand calvaire. Elles séviront encore après la libération, sur la route du grand Mesnil, une charrette à foin sautera deux enfants seront tués et le conducteur blessé, au pont Sarrazin ce sera deux ados qui seront tués en en manipulant une.

Les allemands sont encerclés ils se dirigent vers Chambois où il y a un passage vers la Seine, dans le couloir de la mort entre Saint Lambert sur Dives et Chambois 100000 allemands essaient de s'échapper.

Les 19 et 20 août, il ne reste qu'un passage au Gué de Moissy.

50000 soldats auront réussi à se faufiler, 10000 y laisseront la vie le reste sera fait prisonnier.

*Le Gué de Moissy
En 2014 reconstitution de la
fuite des Allemands*



*Camion Horch
et Kubelwagen*

Le couloir de la Mort



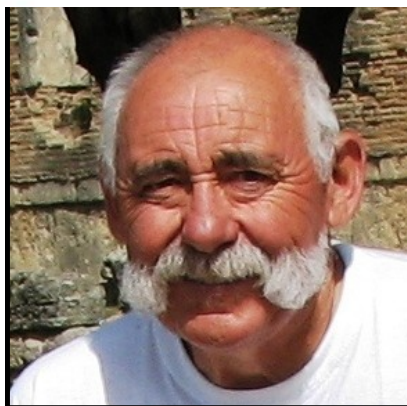


Qu'est-ce qu'un Greeter ?

C'est un **habitant bénévole passionné** par son territoire qui souhaite vous faire découvrir sa ville, son village, ses passions, sa vie de tous les jours...

En proposant des **balades conviviales et gratuites** pour une rencontre et des échanges **hors des sentiers battus**.

Pour toutes autres idées de balades retrouvez-nous sur le site internet : www.greeters-orne-normandie.com



Jean Claude Margerie, Greeter, vous propose trois balades les 15 juillet, 12 août, 26 août sur différents thèmes au choix des participants., cela peut être aller des maisons du bourg avec l'histoire de Saint Bômer, de la visite de l'église ou une promenade en campagne découverte des manoirs et leur histoire et de l'histoire des Chouans.
Le rendez vous est place de l'église à 14h30

Pour réserver s'adresser à l'office de Tourisme de Domfront
tel: 02 33 38 53 97

Les Greeters de l'Orne...



De gauche à droite, haut en bas :

Sylvain AILLARD, Jean-Pierre BERNIER, Bernard BLONDEEL, Daniel BRUNEAU, Nicole CHEVALIER, Philippe CORNU, Dominique COSTENTIN, Pascal DUCREY, Valérie FERRERO, Florine FONTAINE, Catherine FORNER, Catherine FRAVALLO, Gillaine GESTIN, Claude GUIBOUT, Claude HERVÉ, Michel LOUVEL, Michel LUCAS, Jean-Claude MARGERIE, Stéphane PAGAC, Frédéric REYNEN, Denis VÉTILLARD

Crédit photos : Tourisme 61

Cette brochure a été réalisée par le service Tourisme 61 du Conseil départemental de l'Orne en février 2024. Elle est dotée à partir des informations et engagements des prestataires touristiques y figurant et n'est pas contractuelle. Tourisme 61 ne peut être tenu pour responsable quant à l'exécution des prestations de service.

Comment ça marche ?

Toutes les balades sont gratuites

Pour réserver une balade, comment ça marche ? (2 options)

OPTION 1 via le site internet des Greeters de l'Orne : www.greeters-orne-normandie.com

1. Sélectionner un Greeter
2. Compléter le formulaire en ligne en mentionnant le/le(s) date(s) souhaité(s)
3. Une réponse vous sera transmise par mail.

Réservation possible toute l'année en fonction des disponibilités des Greeters.

OPTION 2 via cette programmation « Bougez avec des Ornaïens passionnés en 2024 ! »

1. Sélectionner la/les balade(s) dans cette programmation
2. Réserver auprès des Offices de Tourisme / Bureaux d'Information Touristique partenaires de l'opération Greeters Orne en Normandie jusqu'à la veille de la balade (sauf mention contraire). Les prestataires touristiques se réservent le droit d'annuler les dates de balades.

Réservation possible de fin mars à début novembre 2024 (voir calendrier de balades proposées : p. 7 à 43).

Comment se déroule une balade avec un Greeter ?

Une balade entre un Greeter et un/des visiteur(s) peut durer entre une et quatre heures. La durée, l'itinéraire et les sujets abordés dépendent des passions et des envies du Greeter et de ses visiteurs, de la météo... Une rencontre avec un Greeter est toujours gratuite. Pendant la balade, si des dépenses sont engagées (consommations dans un café...), le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le/les visiteur(s) et vice-versa.

Participants

Le nombre de participants est limité à 6 personnes au maximum par balade.

Point de rendez-vous (communiqué lors de la réservation)

Toutes les balades ont un point de rendez-vous et nous vous recommandons de vous y rendre 15 minutes avant l'heure fixée pour le départ.

Il vous sera communiqué lors de votre réservation par l'Office de Tourisme/Le Bureau d'Information Touristique.

Localisation des balades p. 22-23

LES ERREURS DE TRI DANS LE SAC JAUNE !

Les erreurs de tri, c'est quoi ?

Les erreurs de tri correspondent aux déchets mis dans le sac jaune qui :

- Sont des emballages non vidés ou imbriqués (les uns dans les autres) ;
- Sont des emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) ;
- Ne sont pas des emballages (objets, lingettes, serviettes ou mouchoirs en papiers, restes alimentaires etc...).







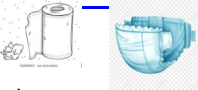







En 2023, les erreurs de tri représentaient 31 % des tonnages collectés. Les erreurs les plus fréquentes constatées sont les imbriqués, le verre, le textile... Que ce soit pour « gagner de la place » dans la cuisine et/ou dans le sac, on peut penser qu'imbriquer des déchets est « pratique ». Pourtant, cela empêche le recyclage de ces déchets !

Malgré un passage dans différentes machines de tri (cribles balistiques, trieurs optiques, aimants, etc), les déchets imbriqués sont difficiles à séparer. Résultat : ils sont considérés comme des « refus » et finissent à l'incinération. Pour être certains que les déchets recyclables soient recyclés, il suffit de les jeter en vrac dans le sac jaune ou la colonne de tri. Tout simplement !

A NE PAS JETER DANS LE SAC JAUNE :



Objets en plastique 	Objets métalliques (Poêles, ustensiles de cuisine...) 	Apporter en déchèterie 
Textiles et chaussures 	Emballages en verre (Bouteilles, pots, bocaux) 	Déposer dans les bornes d'apport volontaire prévues 
Couches, masques, serviettes, nappes, mouchoirs essuie-tout... 	Assiettes, gobelets, pailles... en plastique 	Mettre dans le sac d'ordures ménagères 
Matériel médical (seringues...) médicaments... 	Apporter en pharmacie 	Les produits dangereux doivent être déposés en déchèterie 

Ces erreurs de tri représentent des coûts :

Financier : Les déchets du sac jaune sont envoyés sur une chaîne de tri et les refus sont ensuite redirigés vers l'incinération → Surcoût pour la collectivité

Environnementaux : Les erreurs de tri peuvent souiller les autres déchets et empêcher leur recyclage.

Et parfois en danger : Ces erreurs telles que les seringues peuvent blesser les opérateurs de collecte et de tri.

Une seule question à vous poser : EST-CE UN EMBALLAGE / UN PAPIER ?

V OUI : Le déposer, vidé, dans le sac jaune, SANS LE LAVER et SANS L'IMBRIQUER dans un autre emballage

X NON : ne pas le déposer dans le sac jaune

Des cousins d'Amérique

En visite à Saint Bômer ??

Dans nos livres d'histoire nous avons retenu que des français avaient émigré au Canada sous le règne de Louis XIV. Dans notre région c'est essentiellement le Perche qui fournira le plus grand nombre d'émigrés. De Saint Bômer nous n'avions pas eu connaissance de cette émigration, jusqu'à ce dimanche 4 février où je suis contacté par l'office de tourisme de Domfront pour faire une visite de l'église.

Une américaine, Jeanette, dont je fais la rencontre désire visiter l'église dans laquelle elle espère trouver traces de ses ancêtres. La rencontre est facilitée par le fait qu'elle a été professeure de français et d'espagnol.

Elle me précise que son ancêtre se nommait Jean Brard, né à St Bômer le 30 avril 1644, à partir de là nous faisons un voyage 400 ans en arrière. J'avais fait quelques recherches sur cette famille Brard, en faisant des échanges je lui apprendis qu'il est né du mariage de André Brard dit la Croix et de Pellier Andrée le 27 novembre 1622 et que Jean a eu 7 frères et sœurs, dont Samuel né le 18 mars 1629 qui de son mariage avec Marie Hellouin donnera par sa descendance le lien avec la famille Brard qui réside actuellement dans la commune.

Comment Jean Brard est arrivé au Canada ?

En 1663, Louis XIV fait passer la Nouvelle France (Canada) sous son autorité directe, en 1665 les premiers colons sont menacés par les Iroquois, en 1664, il ordonne l'envoi du régiment Carignan Salieres en Nouvelle France. Ce régiment, de 1100 hommes, qui revient de Hongrie où il a battu les Turcs traverse alors la France à pied pour rejoindre le port de la Rochelle, d'avril à Mai 1665 les soldats sont embarqués dans sept navires. C'est là que nous retrouvons notre Jean Brard dit la Reverda, engagé dans le régiment « la Fouille » qui débarque en Nouvelle France le 14 septembre 1665 du bateau « le Jupiter ». A son arrivée le régiment est envoyé à l'embouchure de la Rivière du Loup dans le district des Trois Rivières où il a la mission de veiller sur le Lac Saint Pierre par où les Iroquois s'infiltrèrent, le régiment y construit un fort pour passer l'hiver. Une fois la paix signée avec les Iroquois, au moins 12 soldats de la Fouille préfèrent rester vivre en Nouvelle France, ils reçoivent des concessions à La Rivière au Loup (actuellement Louisville). Avec Jean Brard deux autres normands seront ses voisins, Jean Letellier dit la Fortune de la région de Coutances et Marais ou Maret dit Labarre du diocèse de Sées.

Le 12 novembre 1669, il se marie avec Marie Charlotte Couet ou Coy, fille du roi. Les filles du Roi, en 1666, la colonie de la Nouvelle France compte 719 célibataires hommes de 16 à 40 ans en face 45 filles sont célibataires. Jean Baptiste Colbert sur ordre du Roy organise une campagne de recrutement de femmes pour les envoyer en nouvelle France, des recruteurs sont payés 10 livres par recrue. Leurs voyages sont payés par le Roy et elles sont dotées de biens. À leur arrivée le clergé organise des réunions où les couples se forment. Environ 770 de ces filles du Roy parties de France pour contribuer au peuplement donneront 4500 naissances.

Marie Charlotte Couet était née à Paris paroisse de St Nicolas des Champs.

Du couple naissent trois enfants, deux garçons qui décèdent en bas âge et une fille Marie Charlotte c'est par elle par son mariage avec Jean Bertrand que la descendance se fait.

De Jean Brard, nous n'avons pas la date exacte de son décès, comme il a un fils qui naît le 6 mai 1677 et que l'inventaire de ses biens est complété le 18 septembre 1677 par le notaire Antoine Adhemar, 1677 est probablement l'année de son décès. Marie Charlotte se remarie le 24 avril 1678 avec son voisin Brunion Pierre dit la Pierre avec qui elle aura quatre enfants.

La descendance de Jean Brard restera dans la région de Montréal jusque vers 1850, vers cette date une quinzaine de familles reprendront la route de l'émigration pour les Etats Unis et s'installèrent à Jefferson dans la région des grands Lacs.



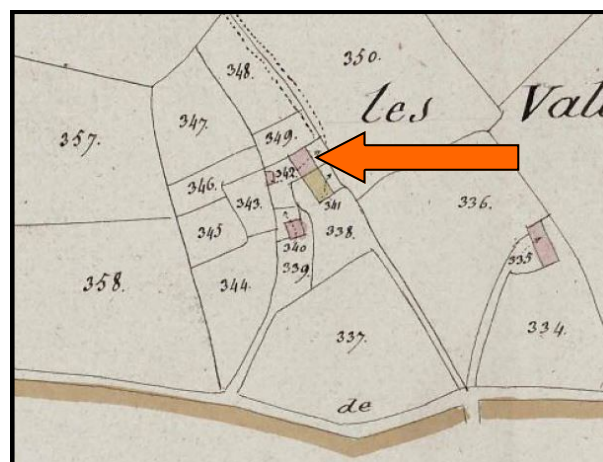
Jefferson (Dakota du sud)



Sioux City (Iowa)



*Alexandre et Philomène
le jour de leurs noces d'or en 1918*



Maison des Brard aux Valettes

Les arrières grands parents X2 de Jeanette, Alexandre Bourassa et son épouse Philomène Brouillette s'installent à Sioux City, Iowa où ils se marient en 1868. La mère de Alexandre était Domatille Bertrand dont l'arrière grand père X3 était Jean Brard, Alexandre travaillait dans une laiterie. Le couple aura 8 enfants dont Mathilde la maman de Jeanette.

Retour à Saint Bômer,

Avec Jeanette et son époux nous visitons l'église, évidemment il n'y a pas de souvenirs de ses ancêtres si ce n'est la croix qui est sur la place vestige de l'ancien cimetière.

En décryptant mes archives communales j'y ai trouvé en 1825 un Jean Brard, propriétaire aux village des Valettes, ce Jean Brard est un descendant direct d'André Brard et d'Andrée Pellier, de plus dans la généalogie de Saint Bômer en 1707, lors du décès de la deuxième épouse de Samuel Brard, fils de André, elle est notée décédée aux Valettes, il y a donc fort à penser que la Famille Brard est originaire de ce village.

Dans les archives communales, la maison des Brard se situe sur la parcelle C 342. elle reste dans la famille Brard jusqu'au milieu des années 1800, puis elle passe par des alliances dans la famille Furon et Gosselin de St Clair et à Furon Henri en 1913 la maison passe à Grippon Joseph puis en 1944 à son fils Georges.

Je prends contact avec Laurent Brard qui habite sur le bourg et le voilà qui vient rencontrer sa lointaine cousine, beaucoup d'émotions avec quelques larmes, pour cette américaine qui retrouve ses racines d'il y a quatre siècles.





Le Trait d'Union est ouvert à tous...

Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire-part à la Commission Communication :



Mme GUÉRIN Béatrice, responsable

Mmes ELIE Stéphanie, CERNE Arlette, LEVERRIER Sylvie, FOURNERIE Pascale

Mrs MARGERIE Jean-Claude, QUILLET Louis

A toutes les associations :

- penser à faire des photos
- envoyer votre article au plus vite

Vous pouvez envoyer vos photos ou documents directement à la mairie :

mairie.stbomer@orange.fr

Infos Administratives

Horaires du secrétariat de la mairie

Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02

Lundi mardi jeudi vendredi : de 9 h à 12 h et 16 h à 17 h

Mercredi : de 17 h à 19 h

Permanences de Monsieur le Maire et de Mmes Mrs les Adjointes :

- Lundi de 11 h à 12 h : Mr LERALLU Didier , Maire
- Mardi de 11 h à 12 h : Mme GUERIN Béatrice 3ème adjointe
- Mercredi de 18 h à 19 h : Mr LERALLU Didier , Maire
- Jeudi de 16 h à 17 h : Mme RIFLET Virginie, 1ère adjointe
- Vendredi de 11h à 12h: Mr LOUVEL Michel, 2ème adjoint



Ouverture du relais livres

HORAIRES

MARDI
16 H 30 – 18 H 30
à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.
En tapant
« Saint Bômer les Forges ».
Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00— 17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00 –17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI	Fermé	
VENREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants

Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lonlay l'Abbaye

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00

APPLICATION LOCALITI

voire Mairie vous offre la possibilité d'être informé en temps réel des activités de la commune grâce à cette application à installer sur votre Smartphone.

Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !
La mise en place de cette application mobile Localiti pour vous transmettre en temps réel et de consulter les dernières informations publiées sur notre site : actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement les mises à jour !

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !
Téléchargez l'application dès à présent : APP STORE ou GOOGLE PLAY



Localiti
Votre information locale en temps réel

Votre mairie a mis en place l'application mobile **Localiti** afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

Téléchargez-la **gratuitement** et sans nécessité de vous créer un compte !

Mairie de Petit-Chabreuil-sur-Mer (75000)
petit-chabreuil.fr

Signalement Contact

Informations

Compte rendu de la réunion de conseil du 04...

Etaients présents Mme le Maire Sylvie Durand, les adjoints (sauf M. Martin, excuse)...

Fermeture annuelle de secrétariat

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé la semaine du 15 au 19 août prochain.

Comment ça marche ?

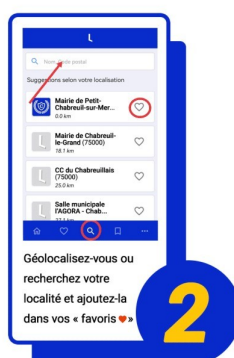


Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Scannez le QR code pour télécharger gratuitement l'application mobile

1



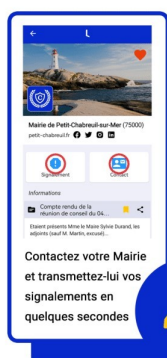
Géolocalisez-vous ou recherchez votre localité et ajoutez-la dans vos « favoris »

2



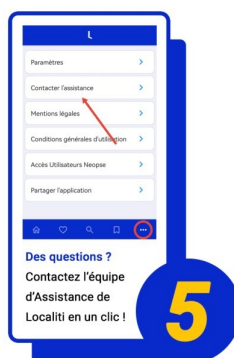
Recevez les notifications directement, partagez-les et enregistrez-les dans vos « signets »

3



Contactez votre Mairie et transmettez-lui vos signalements en quelques secondes

4



Des questions ? Contactez l'équipe d'Assistance de Localiti en un clic !

5



